

ENG266 - Information et communication pour l'ingénieur - Oral probatoire Aménagement et Environnement

Présentation

Prérequis

Pour les élèves en cursus Ingénieur HTT : Etre admis à l'Ei-Cnam, avoir validé l'ensemble des UE codées BTP du diplôme d'ingénieur et avoir un projet de mémoire d'ingénieur.

Objectifs pédagogiques

Cette unité d'enseignement de niveau M2 a pour objectif d'acquérir les capacités de synthèse, d'expression orale et de rédaction ainsi que la faculté de mobiliser ses connaissances et ses méthodes de travail pour étudier, dans un temps restreint, un problème nouveau et en faire une synthèse.

Cette unité d'enseignement est dispensée en distanciel par le Cnam Paris. Elle est également proposée en formation présentielle ou hybride dans les centres Cnam Régionaux.

Pour en savoir plus : [Admission](#), [Probatoire](#), [mémoire d'ingénieur BTP](#)

Programme

Contenu

PRINCIPE DE L'EXAMEN

Le principe de cet examen est le suivant : après entretien avec un enseignant BTP agréé par le responsable du diplôme et présentation du projet de mémoire d'ingénieur, le candidat se voit remettre un sujet, en rapport avec le projet de mémoire, pour le soutenir après deux mois de préparation. Pendant ce temps, il doit successivement :

- Prendre connaissance du sujet par la lecture des principaux écrits scientifiques qui s'y rapportent
- Rédiger une synthèse succincte (environ 20 pages) sur le thème proposé sous deux mois
- S'exercer à la présentation orale
- Effectuer une soutenance devant un jury d'examen composé de deux enseignants BTP.

SOUTENANCE ORALE

Le candidat dispose de 20 minutes pour présenter l'essentiel de son travail, à la suite desquelles le jury interroge le candidat. La présentation orale devra refléter la synthèse faite lors de la préparation. Le jury est présidé par le responsable national du parcours d'ingénieur ou son représentant.

DELIBERATION

Le jury juge sur la capacité du candidat à transmettre l'essentiel de ses connaissances sur le sujet. Cette maîtrise doit transparaître :

- Dans le travail écrit, où la clarté, la concision, la rigueur et l'esprit de synthèse sont les critères les plus appréciés
- Au cours de l'exposé qui doit être bien structuré, intéressant, convaincant
- Dans la précision et la pertinence des réponses aux questions
- La note attribuée par le jury de la soutenance doit être au moins égale à 10/20 pour être reçu à l'UE

La réussite à cette UE ouvre la voie vers la préparation du mémoire d'ingénieur.

Mis à jour le 21-03-2024



Code : ENG266

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie / Olivier FOUCHÉ-GROBLA

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

Said Masaoudi

said.masaoudi@lecnam.net

On peut, au maximum, se présenter trois fois à cet examen. On considère qu'un candidat s'est présenté à l'examen à partir du moment où le sujet à traiter lui a été remis. Il sera à l'appréciation du jury de suggérer au candidat de suivre une formation supplémentaire.

Modalités de validation

- Mémoire

Description des modalités de validation

Rendu de mémoire (25% de la note), soutenance orale (25% de la note), entretien (50% de la note).